



SAINT-NAZaire
Un village incontournable

Département du Gard
COMMUNE DE SAINT-NAZaire-30200
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Délibération n° DEL-2025-62

Séance du 10/07/2025

Nombre

Conseillers	
en exercice	15
Présents	10
Votants	11
Absents	4

Date de convocation
04/07/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 10 juillet à 18h15, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Mairie de Saint-Nazaire, sous la présidence de Monsieur Gérald MISSOUR.

Étaient présents : Monsieur MISSOUR Gérald, Monsieur COMBA Jean-Bernard, Madame Marie-Diane ALLEMAND, Monsieur Didier AZNAR, Madame POREAU Sylvie, Monsieur GIRARD Jack, , Madame GISSINGER Sylviane, Madame Armandine MARILLER, Mme ORNIA Katrine, Monsieur DELATTRE Aymeric

Date d'affichage
04/07/2025

Procurations : Monsieur AZNAR Didier à Monsieur MISSOUR Gérald, Mme MORGAT-BEULIN Monique à Mme POREAU Sylvie

Absents excusés : , Madame VINCENT Anne-Marie, Monsieur LEVANTERI Vincent, Monsieur ALLAINE Franck, Monsieur Jérôme JUSSEAUME

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur COMBA Jean-Bernard est nommé secrétaire de séance.

Objet de la délibération :
Cession des parcelles AA53 et AA67 à Immo Concept

Vu :

- Le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Le courrier de demande d'acquisition par la société IMMO CONCEPT en date du 21 mai 2025,

Par courrier du 21 Mai 2025, la société IMMO CONCEPT, représentée par Monsieur Jérémie BOIXADERA et Monsieur DIAS José, a fait part à la Commune de son souhait d'acquérir les parcelles cadastrées AA 53 et AA 67 situées en cœur de village, à proximité de l'école et des commerces, sur la commune de Saint-Nazaire d'une superficie respectivement de 7204 m² et 355 m² soit 7559 m² au total, en vue d'y installer 42 logements. L'opération intégrera une rétention d'environ 2000m² destinée à constituer un écran aux constructions situées à l'ouest du programme envisagé.

Par négociation amiable, la cession s'effectuera au prix de 150 000 € répartit comme suit :

- 90 000 € de dation en paiement partiel du prix de vente pour la construction d'un local de 60m² environ
- 60 000 € de soulté, payable le jour de la signature de l'acte de vente

Cette acquisition sera soumise aux conditions suspensives suivantes :

- Obtention d'un permis de construire pour la construction de 42 logements à caractère sociale (2800 m² de Shab environ) purgé de tout recours et retrait.
- Signature d'un contrat de vente en état futur d'achèvement avec le bailleur social Habitat du Gard

Ainsi, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve la cession des parcelles cadastrées AA 53 ET AA67 situées en cœur de village, à proximité de l'école et des commerces, sur la commune de Saint-Nazaire d'une superficie respectivement de 7204 m² et 355 m² soit 7559 m² au total à la société IMMO CONCEPT**
- **Autorise Monsieur le Maire à signer toute pièce se rapportant à cette affaire.**

Et ont signé les membres présents,
Fait et délibéré à Saint-Nazaire les jours, mois et an susdits,

Le Secrétaire,
Jean-Bernard COMBA

Le Maire,
Gérald MISSOUR